

Communiqués du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

16 mars 2009

Présentation de la convention Sciences Po



**16 Mars 2009 : Présentation à la presse
de la convention Sciences Po et lycées de Nouvelle-Calédonie**

« Le lundi 16 mars 2009 le Haut Commissaire en compagnie du Vice Recteur Monsieur Ives Mellet, de Monsieur Charles Washetine, membre du gouvernement et de Monsieur Eric Albiéro, proviseur adjoint du Lycée de Touho a présenté à la presse le dossier de la convention entre Sciences Po Paris et les lycées de Nouvelle-Calédonie qui va prochainement être signée.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de permettre à de jeunes Calédoniens de pouvoir se projeter dans des études très élitistes et d'intégrer le cursus de Sciences Po Paris quand bien même ils ne soient pas issus de milieux bourgeois ou de lycées prestigieux.

Cette convention rentre dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances et le Président de la République le 9 décembre 2008 a donné son accord pour que cette démarche soit initiée. Les lycéens sélectionnés en fonction de leur forte personnalité rédigeront un dossier de presse qui déterminera leur admissibilité puis iront passer un oral à Paris. Il ne s'agira en aucun cas d'un dispositif de complaisance et beaucoup de travail leur sera demandé.

Les trois lycées qui signeront la convention avec Sciences Po Paris sont :

- Le lycée du Grand Nouméa en Province Sud ;
- Le lycée Antoine Kéla en Province Nord ;
- Le lycée Wiliama Haudra dans la Province des Iles. »



http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr/sections/actualites/16_mars_2009_present/view

Dernière modification : 16/03/2009